



Boutique Entreprises - Rugby Club Massy Essonne -

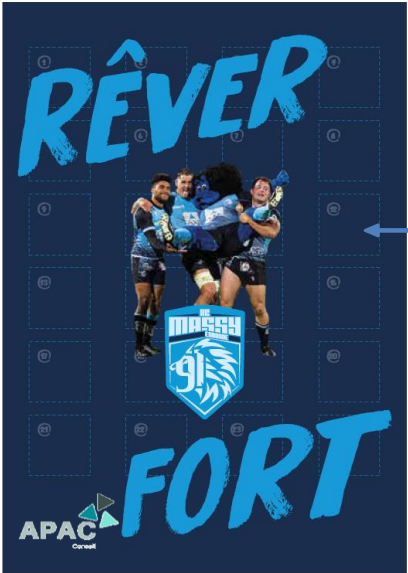


Offrez du RCME
à vos clients et collaborateurs

RÊVER
FORT



Calendrier de l'Avent



LOGO PARTENAIRE



CHOCOLAT 35% LAIT

- Prix unitaire : 17 €HT
- Frais de maquette : 90 €HT
- Quantité mini : 140 pièces
- Délai de livraison après validation BAT : 5 semaines

RÊVER
FORT





Coffret Vins

COFFRET 3 BOUTEILLES
CHATEAU
CLÉMENT TERMES

VIN ROUGE



VIN ROUGE
VIEILLES VIGNES

VIN BLANC SEC

Prix unitaire : 30 €HT

Quantité mini : 20 pièces

Délai de livraison après validation BAT : 5 semaines

RÊVER
FORT



Lot de 6 verres à vin



LOGO CLUB
OU ENTREPRISE

Prix unitaire : 17 €HT

Frais de maquette logo : 95 €HT

Quantité mini : 17 lots

Délai de livraison après validation BAT : 3 semaines

RÊVER
FORT



Mini-ballon



Prix unitaire : 8,50 €HT

Quantité mini : 50 pièces

Délai de livraison après validation BAT : 3 semaines

RÊVER
FORT



Polo officiel (unisex)

LOGO PARTENAIRE
+ 5 €HT

MATIÈRE
POLYESTERE



TAILLES S à 3XL

LOGO CLUB OFFERT

Personnalisation sur demande

Prix unitaire : 31 €HT

Frais de maquette logo : 90 €HT

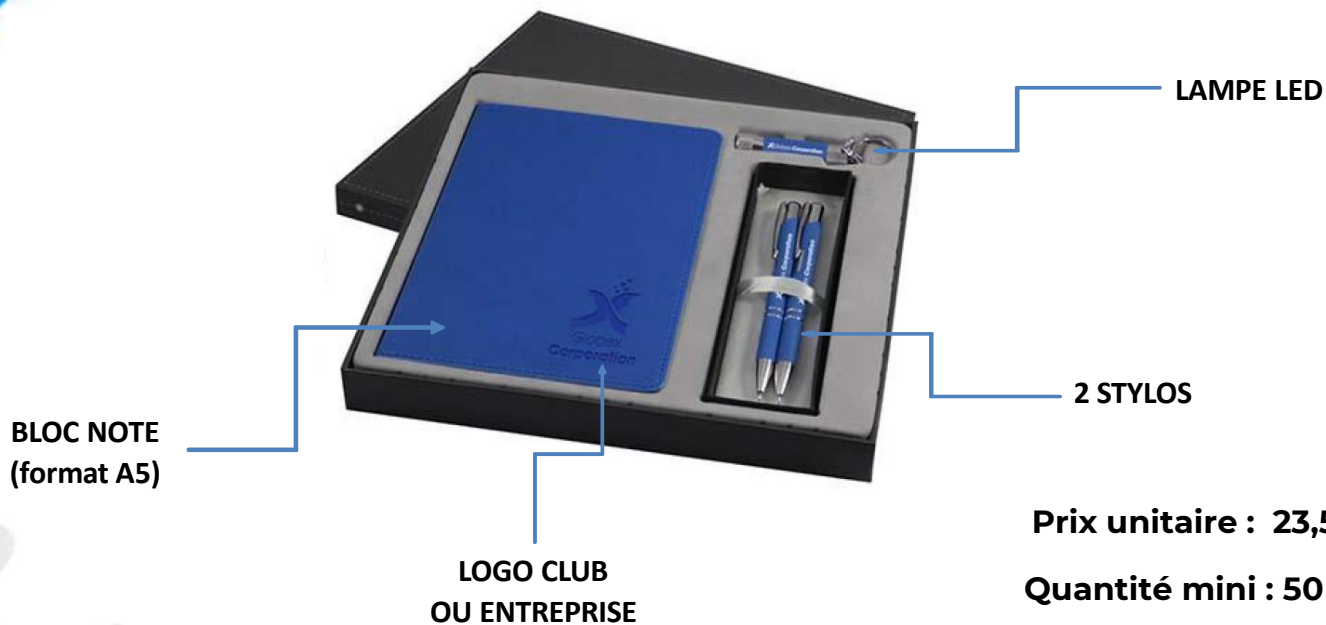
Quantité mini : 20 pièces

Délai de livraison après validation BAT : 6 semaines

RÊVER
FORT



Coffret Carnet + Stylos



Prix unitaire : 23,50 €HT

Quantité mini : 50 pièces

Délai de livraison après validation BAT : 3 semaines

RÊVER FORT



Bon de commande

| Société | | | | |
|-------------------------|-----------|----------|-----------------|----------|
| Cadeau | Tarif | Quantité | Maquette / Logo | Quantité |
| Calendrier de l'Avent | 17 €HT | | 90 €HT | |
| Coffret vin | 30 €HT | | - | |
| Lot de 6 verres à vin | 17 €HT | | 95 €HT | |
| Mini-ballon | 8,50 €HT | | - | |
| Polo | 31 €HT | | 90 €HT | |
| Coffret carnet + stylos | 23,50 €HT | | - | |

| | | | |
|--------------|------------|--------------------|--|
| Total | €HT | | |
| Nom & Prénom | | | |
| Adresse | | | |
| Date | | Cachet & Signature | |

Contact : Lionel Negrier 06 48 07 42 69
 lionel.negrier@rcmessonne.com

RÊVER FORT





Conditions Générales de Vente

1- Commande

La signature de la présente offre vaut commande ferme et définitive du client.
Toute modification ultérieure souhaitée par ce dernier reste soumise à l'accord expresse, préalable et écrit de la société

2- Formation du contrat

Toute offre de la société n'engage celle-ci qu'aux conditions suivantes :
- acceptation du client et retour du bon de commande dûment signé

3- Prix

Le client s'engage à payer à la société le prix des prestations stipulées dans les conditions ci-avant, comme définit à l'article 2.
Le paiement du prix est effectué à l'ordre exclusif de la société.
Tout import, taxe et autre retenue qui seraient applicable au prix seront supportés exclusivement par le client.
Tout prestation supplémentaire fera l'objet d'une facturation complémentaire, payable à la réception de facture.

4- Inexécution

A défaut de paiement à bonne date par le client de tout ou partie du prix ou de la fourniture des garanties financières prévues le cas échéant dans les conditions particulières, la société a la faculté :
- soit de considérer le présent contrat comme immédiatement résilié.
- toute somme déjà payée par le client étant conservée par la société.
- à titre d'indemnité minimale, sans préjudice de dommage et intérêts supplémentaires que la société pourrait réclamer au client par voie judiciaire.
Soit de poursuivre l'exécution du présent contrat et de fournir les prestations prévues.
Dans ce cas, les sommes non payées à leur date d'exigibilité entraîneront de plein droit et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retards calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal.

5- Obligations

Le client s'oblige à respecter et à faire respecter par tous ses invités les règlements et consignes de sécurité, d'ordre, et de police en vigueur dans l'espace où se déroule la prestation. Le client est informé qu'aucune personne ne saurait être admise dans cet espace sans être dûment munie d'un titre d'admission établie par la société. En outre, la société se réserve le droit de refuser l'accès dudit espace à toute personne dont la tenue ou le comportement serait susceptible de nuire au bon déroulement de la prestation.

RÊVER
FORT



Conditions Générales de Vente

6- Responsabilités

La société décline toute responsabilité face aux événements dommageables indépendants de sa volonté qui pourraient survenir à l'occasion de l'événement et/ou de l'exécution de la prestation. En toute état de cause et dans le cas où, par impossible, la responsabilité de la société viendrait à être engagée et retenue, l'évaluation du préjudice serait contractuellement limité au maximum au montant des prestations payées par le client à la société.

Le client renonce et s'engage à faire renoncer ses assureurs à tous recours directs ou subrogatoires à l'encontre de la société et ses assureurs à l'occasion des événements décrits ci-dessus et a fortiori en cas de force majeure.

7- Report

En cas de report d'un événement sportif à l'occasion duquel les prestations fournies par la société seraient modifiées indépendamment de la volonté de la société après l'établissement du bon de commande, la société aura la possibilité sans modification de ses engagements d'y substituer des prestations équivalentes sur le nouvel événement établi suite au report.

8- Force majeure

La société peut suspendre ou annuler l'exécution de sa prestation en cas de force majeure, sans que cela ouvre la possibilité au client de réclamer une quelconque indemnité à ce titre.

9- Réclamations

Aucune réclamation portant sur la prestation ne sera recevable plus de 48 heures après son déroulement.

Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte que dans les 8 jours suivants la date de facture.

En cas de désaccord sur une partie du montant de la facture, le client s'engage à tout état de cause à régler sans délai le montant non contesté de celle-ci.

10- Loi applicable et litiges

Le présent contrat sera interprété » conformément à la loi française qui le gouverne.

Tout litige provenant de l'application et de l'interprétation présent contrat relève exclusivement des tribunaux français

et dans ce cadre des juridictions compétentes du ressort du Tribunal de Grande Instance d'Evry.

Cependant, à son choix exclusif, le société pourra saisir les tribunaux compétent du pays du client pour toutes mesures d'urgence ou conservatoires et pour toute action en paiement du prix et des mesures conservatoires et afférents.

RÊVER
FORT